

3. La notion de pleine juridiction au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme et ses implications en matière de sanctions administratives,
par Catherine MAMONTOFF 1004
4. La publicité des audiences et l'applicabilité de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme aux juridictions financières. À propos des arrêts du Conseil d'État, *Mme Barihélémy* (3 avril 1998), *M. Lorenzi* (30 octobre 1998) et *SARL Deltana et M. Perrin* (16 novembre 1998),
par Hélène SURREL 1022

Responsabilité

Jurisprudence

- La responsabilité de l'État dans l'exercice de sa fonction de contrôle de la légalité des actes locaux,
par Jean-Christophe DUCHON-DORIS 1032
(Concl. sur CAA Marseille, Ass. plén., 21 janv. 1999, *Ministre de l'Intérieur c/ Commune de Saint-Florent et autres*)

Urbanisme

Jurisprudence

- Les zones d'aménagement concerté et l'application de la loi « littoral »,
par Marie-Christine MEHL-SCHOUDER 1044

(Concl. sur TA Nice, 8 oct. 1998, *Association de défense du quartier de la gare c/ Commune de Bormes-les-Mimosas*)

La lettre de la Cour administrative d'appel de Paris

(sélection d'arrêts rendus entre mars 1999 et mai 1999) 1065

Cour administrative d'appel de Marseille

Chronique de jurisprudence (1^{re} partie)
(sélection d'arrêts rendus entre juin 1998 et décembre 1998) 1078

Décisions récentes du Tribunal des conflits, arrêts et avis récents du conseil d'État

par Philippe TERNEYRE 1109
(Période du 1^{er} semestre 1999 et du 1^{er} juillet 1999 au 31 août 1999)

Actualité bibliographique

1129

Tables

Alphabétique de matières et chronologiques de textes et de jurisprudence 1031

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

Éditions Dalloz

31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

rfpa 5

1999

Bimestrielle

15^e année

Sept.-Octobre

Pages 905-1132

DA||LOZ

CARDEX	✓
VOCES	
B. DATOS	
OK	
Jul. 3 1999	

revue française de droit administratif

Correspondance concernant la rédaction
Revue française
de droit administratif
Daloz-Sirey, 31-35, rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14

Abonnements
(Joindre paiement à l'ordre de Daloz-Sirey -
messageries aériennes sur demande.)
Abonnement annuel (6 n^{os})
France et DOM : 850 F
Étranger : 950 F

Administration et abonnements
Daloz-Sirey, 31-35, rue Froidevaux
75685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 40 64 53 53

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de six mois le service des numéros manquants.

Table des matières

L'ambiguïté des relations entre droit administratif et droit pénal	
1. Réflexions sur la nature juridique des transactions pénales, par Éric GHERARDI	905
2. Réflexions sur la responsabilité pénale des personnes morales de droit public à la lumière des premières applications jurisprudentielles, par François MEYER	920
Juridiction administrative et contrôle de réciprocité des traités et accords internationaux (article 55 de la Constitution), par Jean-François LACHAUME	937

Rubriques

Actes unilatéraux et contrats

Jurisprudence

La mise en concurrence des marchés publics de services juridiques,
par Henri SAVOIE 951
(Concl. sur CE, Assemblée, 9 avr. 1999, *Mme Toubol-Fischer et Bismuth*)

Collectivités locales

Étude

À propos de la loi 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du code général des collectivités territoriales (jugement du tribunal administratif de Dijon du 13 janvier 1998),
par Michel VERPEAUX 965

Contentieux

Jurisprudence

L'injonction de résoudre un contrat
par Dominique POUYAUD 977
(note sous CE, Sect. 26 mars 1999, *Société Hertz-France et autres*)

Droits et libertés

Droit administratif et Convention européenne des droits de l'homme (2^e partie)

Actualité jurisprudentielle

1. Le droit à la vie, valeur fondamentale des sociétés démocratiques, et le réalisme jurisprudentiel (aspects récents de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme),
par Laurent SERMET 988
2. La liberté européenne de religion et le juge administratif français,
par Gérard GONZALEZ 995